

Les gagnants et les perdants de l'accord commercial

Le 17 janvier, la présidente de la Commission Ursula von der Leyen signera l'accord de libre-échange avec les pays du Mercosur. Elle a obtenu vendredi dernier le feu vert d'une majorité qualifiée d'Etats membres. Une partie du monde agricole ne décolère pas. Mais bien d'autres secteurs se frottent les mains.

DOMINIQUE BERN

Si l'on vous dit Mercosur, vous pourriez répondre spontanément : du bœuf argentin contre des voitures allemandes ! La formule fait mouche, assurément. Car l'accord commercial laborieusement négocié entre l'Union européenne et le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) suscite toujours une opposition farouche – et très médiatisée – des agriculteurs du Vieux Continent. La formule est cependant trompeuse. Certes, une partie du secteur agricole européen va souffrir d'une concurrence accrue des grandes exploitations sud-américaines (voir ci-dessous). Mais bien d'autres secteurs économiques attendent avec impatience la signature de cet accord en gestation depuis... plus de 25 ans.

« Assurément, l'industrie automobile, côté européen, sort victorieuse. De nombreux constructeurs européens sont présents dans les pays du Mercosur, plus particulièrement au Brésil et en Argentine, et ont besoin de pièces détachées venant d'Europe pour continuer à croître et faire face à la concurrence américaine ou chinoise », explique Sebastian Santander, professeur de science politique et de relations internationales à l'ULiège.

« Mais il y a bien d'autres gagnants, notamment la chimie et la pharmacie – et dans ces deux secteurs, on compte aussi des groupes belges. Si l'abaissement des droits de douane à l'entrée du Mercosur est favorable, de manière générale, à l'industrie européenne, les entreprises des services piaffent également : les banques, les assurances, les télécommunications ou encore le tourisme. Le luxe européen espère également tirer son épingle du jeu. Tout comme la grande distribution, en particulier française : Carrefour et Casino,

déjà présents en Amérique du Sud, attendent la signature de l'accord, qui pourrait leur permettre d'accroître leur part de marché », énumère le professeur liégeois, qui rappelle que « 60.000 entreprises européennes, pour moitié des PME, sont actives dans les pays du Mercosur ».

La course aux matières critiques

Et, quand on dit agriculture, il y a à boire et à manger, insiste Sebastian Santander. « Le secteur viticole, lui, est preneur de l'accord. Certes, la libéralisation n'est pas totale ; des quotas – autrement dit : une quantité maximale bénéficiant de droits de douane réduits – ont été exigés par les pays du Mercosur, soucieux de protéger leurs viticulteurs. Mais l'Union, de son côté, a obtenu la reconnaissance, par ces pays, de 344 appellations d'origine protégées pour les vins, notamment le champagne, mais aussi pour des fromages, comme le roquefort, le jambon de parme ou le manchego. Autrement dit : on ne pourra plus vendre, au sein du Mercosur, des vins pétillants ou des fromages produits localement avec l'appellation «champagne» ou «feta». Les producteurs de spiritueux ou de chocolat européens, jouissant d'une excellente réputation en Amérique du Sud, attendent de tirer profit de l'accord commercial. » De même que de nombreuses autres entreprises du secteur agro-alimentaires.

Et puis... il y a les perdants. « Une partie du secteur agricole européen va souffrir d'une concurrence accrue en provenance du Mercosur : le bœuf, la volaille, le sucre, l'éthanol, le miel... Dans ces secteurs, les pays du Mercosur, en particulier le Brésil et l'Argentine disposent de larges étendues qui leur permettent de profiter au maximum de ce que les économistes nomment les «économies d'échelle».



Une partie du secteur agricole européen va souffrir d'une concurrence accrue en provenance des pays du Mercosur : le bœuf, la volaille, le sucre, l'éthanol, le miel. © PIERRE-YVES THIENPONT.

Les défenseurs de l'accord commercial mettent en avant les quotas d'importation qu'a pu imposer l'Union européenne. On ne libéralise pas tout le bœuf ou toute la volaille. Aujourd'hui, le Mercosur exporte chaque année vers le Vieux Continent 200.000 tonnes de viande de bœuf. Avec les concessions que l'Union a acceptées, 99.000 tonnes supplémentaires pourront entrer sur le marché européen. Le total représenterait plus ou moins 7 % de notre consommation de viande bovine », expose Sebastian Santander.

L'argument, cependant, n'a pas calmé la colère des paysans européens, estimant être les dindons de la farce. « Nos agriculteurs rétorquent que l'Union européenne a signé d'autres accords commerciaux offrant également des concessions à leurs concurrents du reste du monde ; et que si l'on additionne le tout, ils vont prendre cher », explique le professeur liégeois.

Mais un autre facteur, moins souvent évoqué, est crucial aux yeux de l'Union. « L'accord avec le Mercosur répond aussi, côté européen, à des enjeux géostratégiques, offrant aux entreprises européennes l'accès à des matières premières critiques – comme, par exemple, le lithium, le graphite, le manganèse – essentielles pour la transition énergétique, pour la fabrication de batteries, pour les panneaux photovoltaïques et les éoliennes, pour des équipements industriels à faible carbone. Les grandes puissances que sont les Etats-Unis, la Chine, la Russie et l'Union européenne sont engagées dans une course pour l'accès à ces matières critiques, dont sont riches les pays du Mercosur. Ainsi, l'Argentine, la Bolivie (elle aussi membre du Mercosur mais non incluse dans l'accord avec l'UE) et le Chili forment le «triangle du lithium», détenant les plus grandes réserves au monde. Alors que la Chine, également présente en Amérique du Sud, se positionne en leader dans ces domaines, l'Union européenne, qui, sur ce point, sort gagnante de l'accord, considère que cet enjeu est fondamental. »

Si l'on traverse l'Atlantique (en diagonale), le bilan des gagnants et perdants, cette fois au sein du Mercosur, offre une image en miroir. « L'accord est favorable aux producteurs de bœuf, de volaille, de riz, d'éthanol et de soja. A l'inverse, les producteurs de fromage, de vin, de spiritueux, de lait en poudre vont subir une concurrence accrue de la part des entreprises de l'Union européenne. L'industrie va perdre des plumes, de manière générale : l'industrie automobile, plus précisément les producteurs de pièces détachées, mais aussi le secteur des équipements industriels : les machines, les outils, les équipements mécaniques, le matériel électronique et électrique, les machines agricoles et de chantier... Ces secteurs, dans les pays du Mercosur, sont portés par des petites et moyennes entreprises, qui craignent beaucoup l'ouverture à la concurrence européenne », pointe Sebastian Santander.

La puissance de l'agrobusiness

Les pays du Mercosur ne prennent-ils pas le risque de sacrifier leur industrie et ainsi de se spécialiser dans la production de matières premières, renouant avec l'ancien schéma des relations nord-sud ? « La désindustrialisation, dans ces pays, est à l'œuvre depuis plusieurs décennies. L'accord commercial avec l'Union européenne pourrait avoir pour effet d'accélérer le processus et de figer un peu plus ces économies dans une situation où il vendraient surtout des matières premières et des produits agricoles, en échange de produits à haute valeur ajoutée. Cela montre la puissance économique et politique de l'agrobusiness, un secteur pour lequel le marché européen est très important », décide le professeur liégeois, qui note que les pays du Mercosur sont très demandeurs d'un accord commercial avec l'Union européenne.

« Par rapport à la version négociée en 2019, ils ont accepté de nouvelles concessions exigées par l'Union. Ils ont également accepté d'ouvrir un certain nombre de marchés publics, alors qu'ils y étaient opposés. Le Brésil, qui est le pays le plus industrialisé des quatre et considérait qu'un accord avec l'Union européenne pourrait être une menace pour son industrie, est désormais enthousiaste. Car le monde a changé : un accord avec l'Europe permet de diversifier les partenaires économiques dans un contexte de rivalité croissante entre les Etats-Unis et la Chine. »

Droits de douane imposés par les pays du Mercosur, qui seront progressivement supprimés

PRODUITS INDUSTRIELS

Produits pharmaceutiques	jusqu'à 14 %
Pièces de voiture	14 % à 18 %
Produits chimiques	jusqu'à 18 %
Machines	14 % à 20 %
Voitures	35 %
Vêtements	35 %
Chaussures en cuir	35 %

PRODUITS AGROALIMENTAIRES

Pâtisseries, gaufres et biscuits	18 %
Chocolat	20 %
Vin	27 %
Vins mousseux	20 % à 35 %
Whisky et autres spiritueux	20 % à 35 %
Boissons non alcoolisées	20 % à 35 %
Pêches en conserve	55 %

Source: Commission européenne